

Publié le 16/02/2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024\_027

**OBJET : Dissolution volontaire anticipée et liquidation à l'amiable de la SAEML Cité de la Mer - Autorisation**

### Exposé

La SAEML Cité de la Mer est une société d'économie mixte créée en 2000, ayant pour objet La conception, le développement et l'exploitation d'équipements à vocation touristique, culturel et muséographique, et particulièrement l'exploitation de La Cité de la Mer.

La SAEML Cité de la Mer est détenue à 83.86% par des collectivités et à 16.14% par des partenaires privés. Le capital s'élève à 1 534 826 Euros réparti entre les actionnaires :

Actionnaires	Société/personne physique	Nbre d'actions	Valeur action	Montant Total	Détention
Communauté d'Agglomération Cotentin	Collectivité	38 777	22,13	858 184,69	55,91%
Ville Cherbourg-En-Cotentin	Collectivité	17 694	22,13	391 590,89	25,51%
Commune de La Hague	Collectivité	1 694	22,13	37 490,39	2,44%
Caisse des Dépôts et Consignations	Société	5 082	22,13	112 471,17	7,33%
Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie	Société	5 081	22,13	112 449,04	7,33%
Caisse d'Epargne	Société	508	22,13	11 242,69	0,73%
Crédit Agricole	Société	508	22,13	11 242,69	0,73%
Bernard CAUVIN	Personne physique	1	22,13	22,13	0,00%
Héritier Mme Bonnel	Personne physique	6	22,13	132,79	0,01%
		69 351	22,13	1 534 826,48	100,00%

L'exploitation de La Cité de la Mer est déléguée après mise en concurrence par un contrat de délégation de service public. L'autorité délégante est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la communauté d'agglomération du Cotentin, puisque la Cité de la Mer a été déclaré équipement d'intérêt communautaire par délibération du mois de juin 2018.

Ainsi, par délibération du 5 avril 2022, le conseil communautaire de l'Agglomération du Cotentin a approuvé le principe de la concession de service public par affermage pour la gestion et l'exploitation de La Cité de la Mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

A l'issue de la procédure, le conseil communautaire du 7 décembre 2023 a désigné la SAS EDEIS CONCESSIONS en groupement avec SAS MANATOURS comme déléguataire de La Cité de la Mer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En conséquence, la SAEML Cité de la Mer n'ayant plus de contrat de concession pour la gestion et l'exploitation de la Cité de la Mer, son conseil d'administration, réuni le 15 décembre 2023, s'est prononcé en faveur de la liquidation volontaire anticipée de la société et de sa mise en liquidation.

La dissolution de la SAEML sera soumise à la décision de son assemblée générale extraordinaire, conformément aux clauses statutaires.

Aussi, et conformément à la saisine du président de la SAEML par courrier du 22 décembre 2023, il est nécessaire que le conseil communautaire se prononce, préalablement à la tenue de cette assemblée générale extraordinaire, sur le projet de dissolution volontaire anticipée et de liquidation amiable de la SAEML Cité de la Mer, afin de donner au représentant de la communauté d'agglomération à l'assemblée générale, tous les pouvoirs pour voter les résolutions relatives à la dissolution et à liquidation de la société.

A compter de la décision de dissolution par l'assemblée générale extraordinaire, les pouvoirs du Président ainsi que ceux du conseil d'administration prendront fin, la société se trouvant gérée et représentée par le liquidateur désigné par cette assemblée.

### **Délibération**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code du commerce,

**Vu** le Code des impôts,

**Vu** la délibération du conseil communautaire du 28 juin 2018 n° DEL2018\_086 relative à la définition de l'intérêt communautaire pour les équipements sportifs et culturels,

**Vu** la délibération du conseil communautaire du 20 décembre 2018 n° DEL2018\_220 relative à l'entrée au capital de la SAEML Cité de la Mer et la désignation des représentants,

**Vu** la délibération du conseil communautaire du 5 avril 2022 n° DEL2023\_032 approuvant le principe de concession de service public par affermage pour la gestion et l'exploitation de la Cité de la Mer,

**Vu** la délibération du conseil communautaire du 7 décembre 2023 n° DEL2023\_151 approuvant le choix du concessionnaire et le contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la Cité de la Mer,

**Vu** les statuts de la SAEML Cité de la Mer,

**Vu** le PV du CA de la SAEML Cité de la Mer en date du 15 décembre 2023,

**Considérant** le courrier du président de la SAEML Cité de la Mer du 22 décembre 2023,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 156 - Contre : 0 - Abstentions : 11- Mesdames Nathalie DUBOST, Catherine GENTILE, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Manuela MAHIER et Messieurs Guy BROQUAIRE, Jacques COQUELIN, Sébastien FAGNEN, René HARDY, Bertrand LEFRANC, Hubert LEMONNIER, Frédéric LEQUILBEC, David MARGUERITTE et Michel MAUGER ne prennent pas part au vote) pour :

- **Approuver** la dissolution volontaire anticipée et la liquidation amiable de la société anonyme d'économie mixte locale Cité de la Mer,
- **Donner** tous les pouvoirs au représentant de la Communauté d'Agglomération du Cotentin à l'assemblée générale de la SAEML Cité de la Mer, pour porter un vote favorable aux résolutions relatives à la dissolution et à la liquidation de la société,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

**8 FÉVRIER 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 26/01/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 161

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 8 février, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

**Etaient présents :**

AMBROIS Anne (à partir de 19h06), AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (jusqu'à 20h02), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, LAFFONT Christine suppléante de CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien (à partir de 19h10), FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît (à partir de 18h22), FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno (à partir de 18h24), GANCEL Daniel, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LELONG Gilles, DOUASBIN Corinne suppléante de LELOUEY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine (jusqu'à 20h33), LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard (jusqu'à 18h40), MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-

Marie, ROCQUES Jean-Marie, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnes, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

**Ont donné procurations**

AMIOT Florence à PLAINEAU Nadège  
ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud,  
BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (à partir de 20h02)  
BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne  
DUBOST Nathalie à MAHIER Manuela,  
FAGNEN Sébastien à DUVAL Karine (jusqu'à 19h10)  
GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie,  
GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel  
GERVAISE Thierry à LE CLECH Philippe,  
HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel  
HEBERT Dominique à BOUSSELMAME Noureddine,  
LEJEUNE Pierre-François à LE POITTEVIN Lydie  
LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand  
LEONARD Christine à SOLIER Luc (à partir de 20h33)  
MABIRE Edouard à LEFRANC Bertrand (à partir de 18h40)  
MARTIN Patrice à LELONG Gilles (à partir de 18h33)  
PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert  
RODRIGUEZ Fabrice à MOUCHEL Jacky  
RON SIN Chantal à SIMONIN Philippe,

**Absents/Excusés :**

BALDACCI Nathalie,  
BARBÉ Stéphane  
BROQUET Patrick,  
COLLAS Hubert,  
DESTRES Henri,  
FALAIZE Marie-Hélène,  
GIOT Gilbert,  
GROULT André,  
LEJAMTEL Ralph,  
LE PETIT Philippe,  
MARGUERIE Jacques  
VIVIER Sylvain